

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 juillet 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12 Convocation en date du : 26 juin 2025 Affichée le : 26 juin 2025	Le sept juillet deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BONNEFOND Vincent Secrétaire de séance élu : TISSEUR Fabienne
N° 2025D503	APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 – LOT 2 TERRASSEMENTS / VOIRIE AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DES RUES DE LA QUINTAINE-SAINT ROCH, RUE DES MONTAGNES DU MATIN ET DE LA COUR D'ÉCOLE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a entrepris des travaux pour la requalification des rues de la Quintaine-Saint Roch, Rue des Montagnes du Matin et de la cour d'école. Un Appel d'Offre a été lancé en 2024 pour la réalisation de ces travaux.

M. Sylvain SERVY, adjoint et membre de la Commission Voirie présente l'avenant n° 1 du Lot n° 2 – Terrassements / Voirie ayant pour objet l'intégration de nouveaux travaux (modifications, ajouts de caniveaux, grilles et drains supplémentaires). Le montant de l'avenant n° 1 s'élève à 7.808,75 € HT, ce qui porte le marché de travaux pour le Lot n° 2 – Terrassements / Voirie à 355.771,75 € HT (426.926,10 € TTC).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. Sylvain SERVY,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de travaux du Lot n° 2 – Terrassements / Voirie conclu avec EUROVIA, d'un montant de 7.808,75 € HT, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer le présent avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
TISSEUR Fabienne



ROZIER EN DONZY, le 10/07/2025
Signé : le Maire Didier BERNE

